



## Objectifs

La certification d'acteur PRAP IBC a une validité de deux ans, la formation de **Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)** vous permettra de revoir l'ensemble des compétences nécessaires à la démarche d'amélioration des conditions de travail, tout en prolongeant la validité du certificat de 24 mois.

L'acteur PRAP IBC exerce des actions de prévention au travers son activité professionnelle en tant que salarié de l'établissement. Il est force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels dans sa structure, il identifie les risques de son métier, observe, décrit et analyse sa situation de travail et propose des améliorations.

## Compétences développées

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans l'établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise des risques dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

## Pédagogie

- Exposés interactifs (apports théoriques)
- Etude de cas liée à votre activité
- Exercices pratiques spécifiques

## Accessibilité et prérequis

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter pour la mise en œuvre).

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation.



10 participants par session.



7 heures de face à face pédagogique.



Cette formation s'adresse à tous les collaborateurs appelés à effectuer des manutentions manuelles, même sont exceptionnelles (personnel de l'industrie, technicien du BTP, manutentionnaire, chauffeur-livreur, employés du secteur de commerce et des activités de bureau)

## Lieu de formation

Directement dans votre établissement, nous privilégions cette méthode pour adapter la formation aux spécificités de votre établissement.

## Périodicité recommandée

La validité du certificat d'acteur PRAP IBC est fixée à deux ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative IBC.

## Tarif et délai de réalisation

Sur devis, nous consulter.



## PROGRAMME

### Enseignements théoriques

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

### Enseignements pratiques

- Observation et analyse d'une situation de travail
- Recherche de pistes d'amélioration
- Application du principe de sécurité physique et d'économie d'effort
- Mise en situation adaptée aux activités de l'établissement
- Exercice pratique

### Modalités d'évaluation

#### Epreuve de certification

Analyse individuelle de situations de travail en lien avec le secteurs d'activité professionnelle.

- **Possibilité de réaliser l'épreuve oralement**

### Évaluation et bilan de formation

- Débriefing de la partie théorique
- Débriefing de la partie pratique
- Evaluation à chaud de la formation

### Références réglementaires

#### Code du travail-article R.4541-8

L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles.

#### Code du travail-article L.4141-2

L'employeur organise une formation pratique et appropriée à la sécurité au bénéfice :

- 1°- Des travailleurs qu'il embauche ;
- 2°- Des travailleurs qui changent de poste de travail ou de technique ;
- 3°- Des salariés temporaires
- 4°- A la demande du médecin du travail

### Equipe pédagogique

**Formateurs spécialisés en prévention des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) titulaires du certificat INRS de :**

**Formateur PRAP IBC** (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteur Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau)

**Formateur PRAP 2S ALM** (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteur Sanitaire et médico-social avec Aide à La Mobilité)

### Moyens pédagogiques

**Déroulé pédagogique** encadrant le bon déroulé de la formation

**Support d'animation pédagogique** utilisé en vidéoprojection

**Gilets haute visibilité** avec API (Alarme de Posture Inadaptée)

**1 caisse avec des poignées**

**1 caisse sans poignées**

Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise

### Attribution finale

Attestation de fin de formation

**Certificat d'acteur PRAP IBC**